

Nouveau Syndicat intercommunal de L'École maternelle de La Roche Canillac.

Sauvons le service éducatif de l'école maternelle !

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez l'école maternelle de La Roche Canillac est gérée par un syndicat intercommunal. Sa vocation est d'organiser, aux côtés de l'Éducation nationale, un service éducatif et de restauration scolaire permettant d'assurer un accueil de qualité pour tous les enfants de notre territoire scolarisés en maternelle (32 élèves pour la reprise scolaire de janvier 2022). Malheureusement, il est aujourd'hui en péril.

En effet, ce syndicat avait été créé pour assurer la gestion du personnel (4 salariées, hors Éducation nationale), la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments, mais avec une date d'expiration à savoir le 31 décembre 2021.

Actuellement, les élus des communes membres : Champagnac-la-Prune, La Roche Canillac, Clergoux, Gumond, Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Pardoux-la-Croisille et Gros-Chastang n'arrivent pas à trouver d'accord quant à la création d'un nouveau syndicat ayant pour seul but de conserver ce service éducatif et assurer l'organisation des repas pour les enfants de l'école maternelle.

La conséquence à moyen terme serait la disparition pure et simple de l'école maternelle entraînant par la même occasion une fermeture progressive des écoles n'ayant pas de maternelle à savoir les écoles de Clergoux, Saint Pardoux et Saint-Martin-la-Méanne.

C'est pourquoi il nous paraît important de vous informer de cette situation et de vous faire parvenir ce message ci-joint afin que vous puissiez faire entendre votre voix auprès des élus de votre commune.

Nous comptons sur vous pour les convaincre de l'importance à poursuivre cette coopération intercommunale et maintenir ce service éducatif largement apprécié. Sinon c'est l'école maternelle qui risque de disparaître !

Afin de vous exposer plus clairement la situation nous vous donnons Rendez-vous pour une réunion publique durant laquelle nous prendrons ensemble le temps d'échanger et où vous pourrez faire entendre votre voix.

**Vendredi 17 décembre à 20h00
salle des fêtes de Clergoux**

Comptant sur votre mobilisation et votre participation

❖ Les premiers élus signataires (par ordre alphabétique de communes):

Chrystelle Bidault Maire de Champagnac
Sandra Faucher adjointe au Maire de Champagnac
Marc Bachellerie, Maire de Clergoux (école CM1, CM2),
Nathalie Schmutz, Adjointe au maire de Clergoux,
Patrick Leresteux, Maire de la Roche Canillac (école maternelle),
Vincent Bezpalko Conseiller municipal La Roche Canillac
Christian Pair, Maire de Saint Martin la Méanne (classe unique primaire),
Odile Stefanini Meyrignac, adjointe à Saint Martin la Méanne,
Monique Betaille Conseillère municipale Saint Martin la Méanne
Dominique Albaret Maire de Saint Pardoux la Croisille (école CP, CE1, CE2),
Claudine Adnot Adjointe à Saint Pardoux la Croisille

❖ Les DDEN des 3 écoles

Marie Albaret pour l'école de Clergoux,
Séverine Révolet pour l'école de La Roche Canillac,
Dominique Grador pour l'école de Saint Pardoux.

Nous, signataires, disons notre volonté de voir maintenu un service éducatif de qualité auprès de l'école maternelle de la Roche Canillac et, pour cela, demandons que les élus du territoire s'engagent à poursuivre une coopération intercommunale assurant le maintien de ce service éducatif pour le plus grand intérêt des parents et des enfants.

	Nom	Prénom	Commune	Date et signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				